

ASA DU CANAL DE L'ANCIEN MOULIN

Compte rendu de la séance du 23 mars 2018

Étaient présents : TRUCHET Pierre, TREMORI Marie-Line, AMIC Philippe, LAMBERT Bernard, RICHAUD Guillaume

Avaient donné pouvoir :

Étaient absents :

Secrétaire de la séance : TREMORI Marie-Line

Ordre du jour:

- 1- Approbation du Compte de Gestion 2017.
- 2- Approbation du Compte Administratif 2017.
 - 3- Affectation du résultat 2017.
 - 4- Vote du Budget Primitif 2018.
 - 5- Questions diverses.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL :

Exercice 2017 : Compte de gestion - Compte administratif - Affectation du résultat (DE 2018 01)

LE CONSEIL SYNDICAL réuni sous la présidence de TRUCHET Pierre délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		10 298.65				10 298.65
Opérations de l'exercice	3 469.40	2 854.91			3 469.40	2 854.91
TOTAUX	3 469.40	13 153.56			3 469.40	13 153.56
Résultat de clôture		9 684.16				9 684.16
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		9 684.16
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		8 693.65

2. CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
4. ARRÊTE les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. DÉCIDE d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
9 684.16	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Vote du Budget primitif 2018 (DE 2018 02)

Monsieur le Président invite le conseil syndical à adopter le budget primitif 2018 de l'A.S.A. après exposition du rapport général de présentation,

Après exposé du Président et en avoir délibéré,
LE CONSEIL SYNDICAL
DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de l'A.S.A. du Canal de l'Ancien Moulin de Lachau pour l'année 2018 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 21 008.32 Euros

En dépenses à la somme de : 21 008.32 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	3 950.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00
014	Atténuations de produits	0.00
65	Autres charges de gestion courante	100.00
66	Charges financières	0.00
67	Charges exceptionnelles	20.00
023	Virement à la section d'investissement	8 469.16
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		12 539.16

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	2 850.00
73	Impôts et taxes	0.00

74	Dotations et participations	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00
76	Produits financiers	5.00
77	Produits exceptionnels	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	9 684.16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		12 539.16

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	0.00
21	Immobilisations corporelles	8 469.16
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		8 469.16

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 469.16
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 469.16